



Le plan de délimitation du PEAN est constitué des parcelles ou parties des parcelles situées en zone A ou N du PLU intercommunal, en vigueur à la date de la création du périmètre, et incluses dans le périmètre délimité sur le présent plan.

Légende

- Périmètre du PEAN
- ▭ Section cadastrale
- ▭ Code de section cadastrale
- ▭ Parcelle cadastrale
- 452 Parcelle cadastrale
- Bâti
- ▭ Limite communale



Cartographie © Avril 2024
Réalisation : Service Observation
Fonds de carte : BD Topo® IGN, Cadastre DGFIP
Source des données : Pornic agglomération Pays de Retz, Département de Loire-Atlantique

